



ayming

BAROMÈTRE 2018 DE LA R&D BELGE



1^{ère}
ÉDITION

FINANCEMENT R&D

PERSPECTIVES FUTURES

TENDANCES



La Belgique, le pilier de la R&D européenne

La R&D est à l'origine du succès et de la croissance d'une entreprise. C'est la raison pour laquelle l'Europe a décidé d'y consacrer 3 % de son PIB d'ici à 2030. Entre 2010 et 2016, la Belgique a fait progresser ce ratio de 2,05 % à 2,49% de son PIB. Notre pays figure désormais parmi les meilleurs élèves, la moyenne européenne se situant à 2,03 %.¹

Vous n'êtes pas sans savoir que la Belgique est mondialement réputée dans le domaine des industries innovantes, telles que la chimie, l'agrotechnologie et la biotechnologie. Cela est confirmé par une 13^{ème} place sur la liste des pays les plus innovants au monde, selon le classement publié chaque année par Bloomberg.² Cette tradition d'innovation est également promue par une palette de mesures visant à la soutenir, notamment au travers de son financement public.

Le Baromètre R&D 2018 d'Ayming questionne les défis, le financement et les perspectives futures des entreprises belges innovantes en matière de R&D. Nous accordons une attention particulière à l'application des mesures publiques directes et indirectes visant la R&D (voir page 2). Au travers de cette étude, nous avons ainsi l'ambition d'apporter aux entreprises belges un point de référence leur permettant de situer leurs propres efforts de R&D et les possibilités de financement associées.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute question relative à cette étude ou pour obtenir de plus amples informations quant au soutien de vos projets R&D. Nos spécialistes se feront un plaisir de vous guider.

Bonne lecture !

Laurie Pilo, CEO Ayming Belgium

¹ <http://ec.europa.eu/>

² <https://www.bloomberg.com/>





Les outils essentiels pour financer la R&D

Pour soutenir sa R&D, une entreprise belge peut faire appel à un grand nombre de mesures de soutien, tant au niveau régional, que fédéral ou européen. Ces mesures sont de nature directe ou indirecte, au travers de subsides et d'incitants fiscaux. Le Baromètre de la R&D d'Ayming se concentre particulièrement sur quatre d'entre elles :

- La **dispense partielle de versement du précompte professionnel pour les chercheurs (PrP Chercheur)** permet à l'employeur de retenir, sous conditions de diplômes et de projets R&D éligibles, une partie du précompte professionnel.
- La **déduction pour investissement ou le crédit d'impôt (DPI / CIR)** permet de déduire 13,5 % des investissements capitalisés en R&D de la base imposable .
- La **déduction pour revenus de brevet / d'innovation** permet quant à elle de déduire les revenus des brevets ou d'innovation de la base imposable.
- Grâce à l'**Instrument PME**, les PME européennes peuvent recevoir des financements et du soutien pour des solutions ou des produits innovants affichant des ambitions internationales.

Le Baromètre de la R&D analyse l'utilisation et l'impact de chacune de ces mesures, et tente de mettre en lumière les raisons pour lesquelles elles sont parfois sous-utilisées.

Nadège Bonny, Innovation Performance Manager, Ayming Belgium

A propos d'Ayming

Ayming est un groupe de conseil de renommée internationale spécialisé dans la Business Performance. Ayming emploie plus de 1380 personnes dans 16 pays, et a réalisé 157 M€ de chiffre d'affaires en 2017. Depuis plus de 15 ans, Ayming Belgium partage son savoir-faire stratégique et opérationnel pour permettre à plus de 400 clients d'améliorer leurs performances globales sur le long terme, d'augmenter la valeur de leur activité globale et d'optimiser leurs performances dans trois domaines : les Ressources Humaines, la Finance et l'Innovation.



BAROMÈTRE DE LA R&D BELGE 2018

OBJECTIFS

1

Cartographier les **défis**, les **modes de financement** et la **perception du futur** d'entreprises belges innovantes.

2

Déterminer l'**impact** des mesures prises sur la **croissance** des entreprises belges dans le domaine des **activités de R&D**.

Ce document est la propriété exclusive
d'Aymining Belgium



aymining

© Aymining 2018

ÉCHANTILLON

128

entreprises innovantes
interrogées via une
enquête en ligne de
novembre à décembre
2017

Des entreprises de toutes tailles

- Petites 37%,
- Moyennes 29%
- Grandes 34%

Plusieurs typologies de décideurs :

- CEO 35%
- Directeurs R&D 26%
- CFO 19%
- Autres 19%

Des entreprises de tous secteurs

- Chimie 12 %
- Mécanique 9%
- Pharmacie 8%
- Construction 7%
- Industrie 7%
- Électronique 5%
- ...

BAROMÈTRE DE LA R&D BELGE 2018

PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS

Ce document est la propriété exclusive
d'Ayiming Belgium



ayiming

© Ayiming 2018

1

Toutes les mesures soutenant la R&D sont sous-utilisées en Belgique, que ce soit par méconnaissance des instruments ou par manque de projets :

- 70% appliquent le PrP Chercheur ;
- 44% appliquent la déduction pour investissements R&D ou le crédit d'impôt ;
- 40% appliquent la déduction pour revenus de brevet / d'innovation ;
- 10% des PME utilisent la mesure Instrument PME.

2

90% des entreprises belges ont une vision optimiste de leurs innovations futures

Tant sur ce qui relève de leur capacité à entreprendre des projets innovants dans les années à venir que sur la question du succès de ces innovations futures.

3

Tendances et évolutions principales

- 1 entreprise sur 2 souhaite étendre aux diplômés de bachelier la réduction du PrP Chercheur.*
- 2 entreprises sur 3 ont été contrôlées par l'Administration quant à l'application correcte du PrP chercheur.

** Cette étude a été réalisée en novembre 2017, alors que cette extension n'était qu'un projet gouvernemental.*

CONCLUSION

- Le financement de la R&D soutient l'optimisme quant au futur de la R&D dans les entreprises belges, mais n'en est pas la cause.
- Le financement de la R&D devrait être considéré comme un sujet d'importance stratégique pour les entreprises innovantes, et non pas comme une donnée opérationnelle, a posteriori.
- Les entreprises gagneraient à intégrer le financement de leur R&D en amont de leur stratégie R&D.

BAROMÈTRE DE LA R&D BELGE 2018

VISION D'AVENIR, RYTHME & DÉFIS

FINANCEMENT R&D

- Dispense partielle de versement du précompte professionnel pour les chercheurs
- Déduction pour investissement ou crédit d'impôt
- Déduction pour revenus de brevet / d'innovation
 - Instrument PME

CHANGEMENTS ET TENDANCES R&D

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Ce document est la propriété exclusive d'Ayming Belgium



ayming

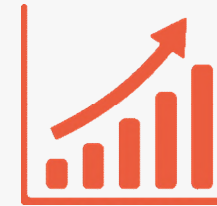
© Ayming 2018

Les entreprises belges ont une vision **optimiste** de leurs innovations futures :



88%

des entreprises interrogées sont optimistes quant à leur portefeuille d'innovations



86%

des entreprises interrogées sont optimistes quant au succès de leurs projets innovants

Focus expert

Il règne un optimisme palpable quant au nombre d'innovations que les entreprises belges parviendront à lancer, et quant au succès que celles-ci rencontreront. Nous n'avons pas pu confirmer que les mesures de soutien à la R&D (sous leurs formes actuelles) jouent un rôle dans cet optimisme. Globalement, l'impact de ces mesures est clairement positif. Mais en analysant séparément les différents facteurs influençant la R&D, ces mesures ne semblent pas donner un soutien suffisant (voir p. 12, 16 en 18). Les entreprises n'ont également pas toujours le sentiment que ces mesures ont un impact direct ou significatif sur leur croissance. Ceci devrait inciter les décideurs politiques à mener une politique d'innovation plus claire. Pourquoi ne pas envisager, par exemple, de favoriser l'innovation et la R&D visant à mettre au marché des produits et des services innovants directement créateurs d'emplois ?

BAROMÈTRE DE LA R&D BELGE 2018

VISION D'AVENIR, RYTHME & DÉFIS

FINANCEMENT R&D

- Dispense partielle de versement du précompte professionnel pour les chercheurs
- Déduction pour investissement ou crédit d'impôt
- Déduction pour revenus de brevet / d'innovation
- Instrument PME

CHANGEMENTS ET TENDANCES R&D

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

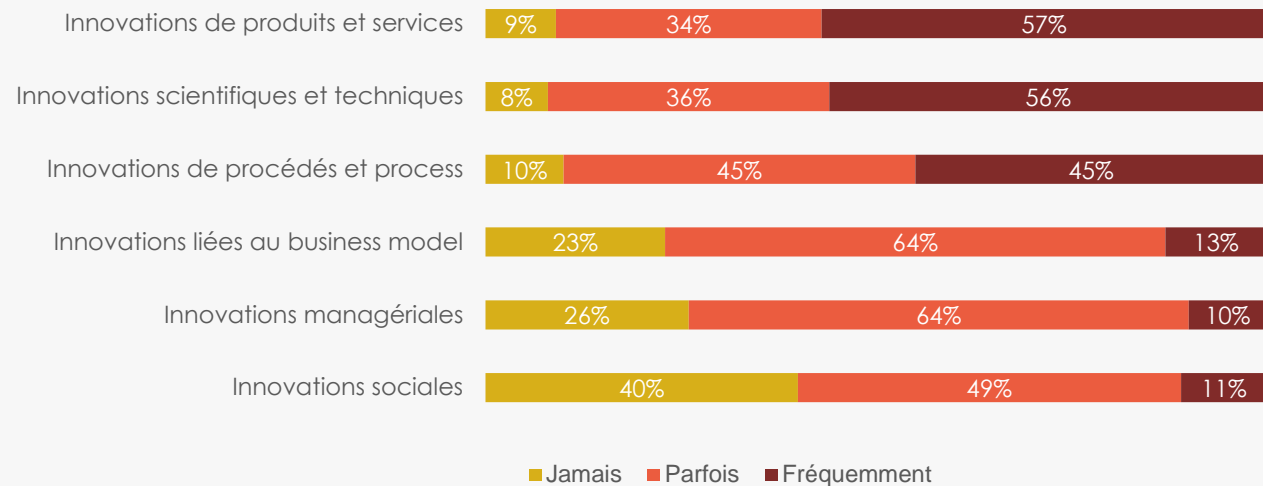
Ce document est la propriété exclusive d'Ayming Belgium



ayming

© Ayming 2018

Intensité de l'innovation : les entreprises belges investissent majoritairement dans des formes « classiques » d'innovation



Focus expert

Globalement, les entreprises innovantes belges sont davantage impliquées dans des formes « classiques » de R&D, telles que le développement de nouveaux produits et services ou les innovations scientifiques et techniques. En ce qui concerne les innovations liées au « business model », l'Harvard Business Review n'a pas manqué de relever le manque de clarté quant à leur contenu, notamment parce que ces innovations ont pour vocation d'atteindre un objectif précis, et sont donc, par nature, difficilement généralisables.¹ En outre, les formes prises par ces innovations sont variées, et vont de modèles basés sur les performances jusqu'à des mécanismes de soutien à la RSE, en passant par des systèmes de services-produits. Néanmoins, et bien que la définition de la R&D suive un certain nombre de règles strictes définies au manuel de Frascati, les innovations liées au « business model », les innovations managériales ou les innovations sociales peuvent, sous certaines conditions, être considérées comme de la R&D. Ceci constitue bien évidemment une opportunité pour les entreprises désireuses d'élargir leur portefeuille de R&D, et de rechercher des financements.

¹ <https://hbr.org>

BAROMÈTRE DE LA R&D BELGE 2018

VISION D'AVENIR, RYTHME & DÉFIS

FINANCEMENT R&D

- Dispense partielle de versement du précompte professionnel pour les chercheurs
- Déduction pour investissement ou crédit d'impôt
- Déduction pour revenus de brevet / d'innovation
- Instrument PME

CHANGEMENTS ET TENDANCES R&D

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

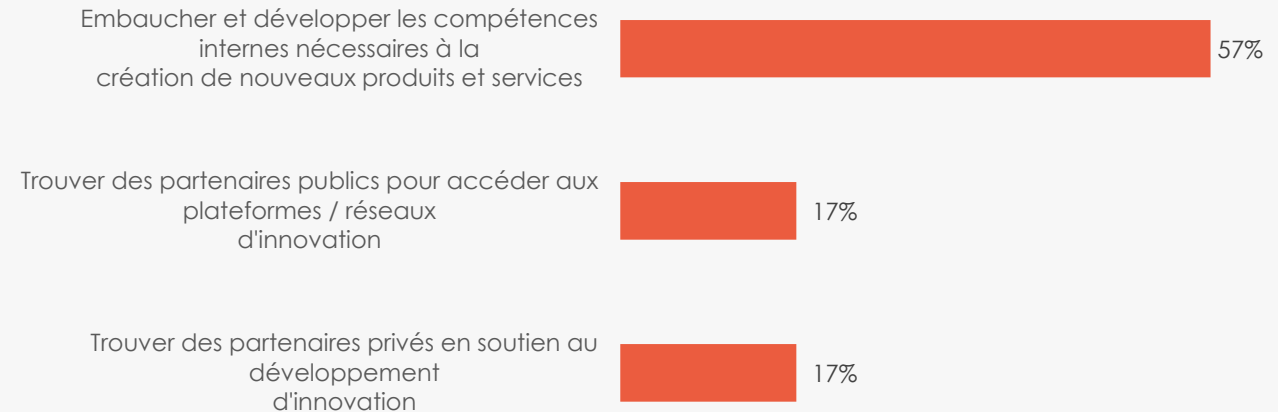
Ce document est la propriété exclusive d'Ayming Belgium



ayming

© Ayming 2018

Recruter les profils adéquats et accumuler de l'expertise : le principal défi en matière de ressources R&D



Focus expert

L'engagement et l'accumulation des compétences internes nécessaires à leur développement représentent, de loin, le plus grand défi des entreprises belges en termes de ressources R&D. Ce défi devient de plus en plus important si l'on considère le manque de ressources de personnel chercheur sur le marché du travail belge: l'European Innovation Scoreboard place la disponibilité de capital humain pour l'innovation en Belgique dans le milieu du tableau (cet indicateur est basé sur le nombre de nouveaux étudiants pour un doctorat, le nombre de diplômés de l'enseignement tertiaire et de la formation continue) avec un score de 121,4 par rapport à une moyenne européenne de 121,0.¹ Malgré les besoins en capital humain, la Belgique affiche un score plutôt faible quant au nombre d'emplois créés dans des activités de la connaissance et dans des entreprises innovantes en forte croissance (la Belgique y obtient un score de 76,0 contre une moyenne européenne de 100,1). Pourtant, les pouvoirs publics et les entreprises ont un intérêt commun indéniable à promouvoir l'emploi dans les activités liées à la R&D. Un point positif ressort toutefois de notre étude: l'appel fréquent (dans 2/3 des cas) à des partenaires académiques dans leur politique R&D.

¹ <http://ec.europa.eu/>

BAROMÈTRE DE LA R&D BELGE 2018

VISION D'AVENIR, RYTHME & DÉFIS

FINANCEMENT R&D

- Dispense partielle de versement du précompte professionnel pour les chercheurs
- Déduction pour investissement ou crédit d'impôt
- Déduction pour revenus de brevet / d'innovation
- Instrument PME

CHANGEMENTS ET TENDANCES R&D

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

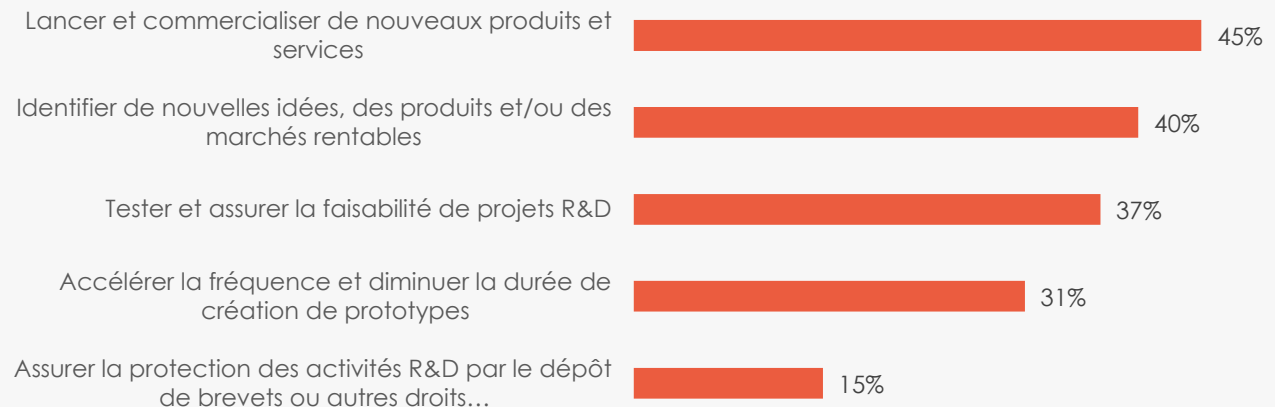
Ce document est la propriété exclusive d'Ayming Belgium



ayming

© Ayming 2018

1 entreprise sur 2 considère que le lancement de nouveaux produits constitue le principal défi en termes de R&D



Focus expert

Près de la moitié des entreprises belges considère le lancement et la commercialisation de nouveaux produits et services comme étant le plus grand défi actuel pour leurs activités de R&D. Cette perception se traduit concrètement dans les conclusions posées par l'European Innovation Scoreboard, qui affiche la Belgique comme le leader incontesté des activités d'innovation pour les produits et les processus chez les PME (avec un score de 156,5 par rapport à une moyenne européenne de 81,8). Il est dès lors étonnant de constater que la protection des activités de R&D par la détention de brevets et de droits intellectuels ne soit pas plus souvent retenue comme une priorité par ces entreprises. C'est sans doute une des raisons expliquant le faible niveau d'adoption de la déduction fiscale sur revenus de brevets et d'innovation (voir page 17). Toujours selon l'European Innovation Scoreboard, la Belgique n'obtient pas un score élevé en matière de propriété intellectuelle (avec un score de 87,7 par rapport à une moyenne européenne de 100,4).

BAROMÈTRE DE LA R&D BELGE 2018

VISION D'AVENIR, RYTHME & DÉFIS

FINANCEMENT R&D

- Dispense partielle de versement du précompte professionnel pour les chercheurs
- Déduction pour investissement ou crédit d'impôt
- Déduction pour revenus de brevet / d'innovation
- Instrument PME

CHANGEMENTS ET TENDANCES R&D

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

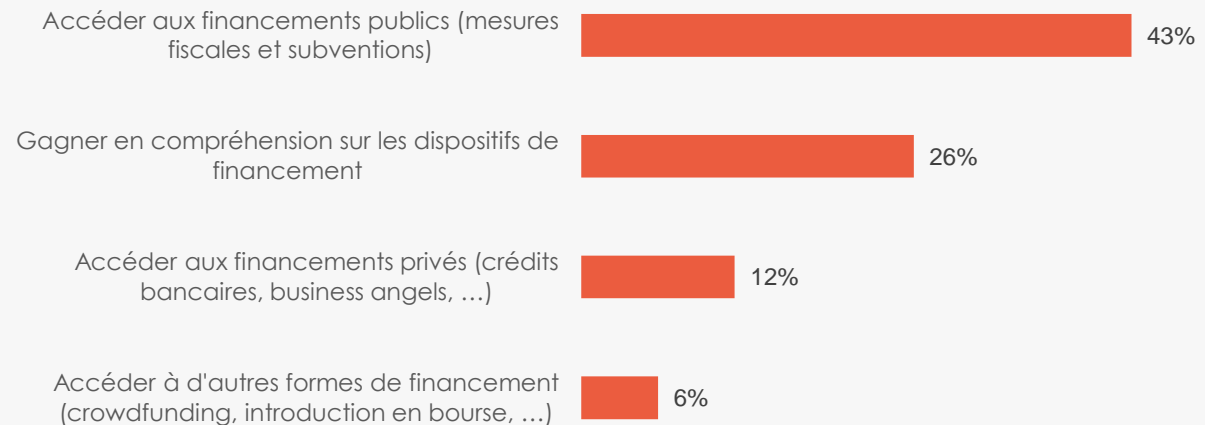
Ce document est la propriété exclusive d'Ayming Belgium



ayming

© Ayming 2018

L'accès aux financements publics: principal défi en matière de financement de la R&D



Focus expert

L'accès aux mécanismes de financements publics (mesures fiscales et subsides) est le principal défi rencontré par les entreprises belges dans le financement de leur R&D. C'est un constat surprenant: les entreprises belges peuvent en effet s'appuyer sur un important réseau d'institutions et d'organismes capables de les aider dans la demande et l'obtention de mesures fiscales et de subsides à la recherche ; C'est le cas par exemple de l'AEI, d'Innoviris et d'Innovatech, mais encore et aussi de BELSPO (Service public de programmation de la politique scientifique fédérale). Il en va de même pour les organisations professionnelles telles que la FEB ou les nombreux pôles de compétitivité, qui eux aussi, peuvent accompagner les sollicitants. Notre étude arrive à la conclusion qu'un manque de connaissance explique souvent l'absence de recours aux différentes mesures fiscales. Les pouvoirs publics ont clairement un rôle à jouer pour mettre en exergue ces mesures et pour les promouvoir s'ils veulent en obtenir une utilisation optimale.

BAROMÈTRE DE LA R&D BELGE 2018

VISION D'AVENIR, RYTHME & DÉFIS

FINANCEMENT R&D

- Dispense partielle de versement du précompte professionnel pour les chercheurs
- Déduction pour investissement ou crédit d'impôt
- Déduction pour revenus de brevet / d'innovation
 - Instrument PME

CHANGEMENTS ET TENDANCES R&D

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Ce document est la propriété exclusive d'Ayming Belgium

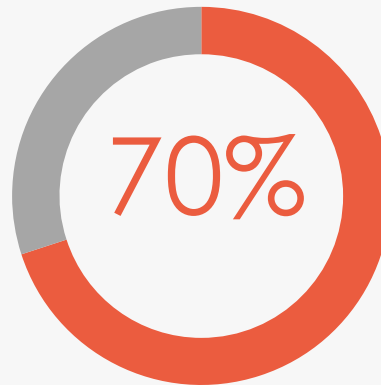


ayming

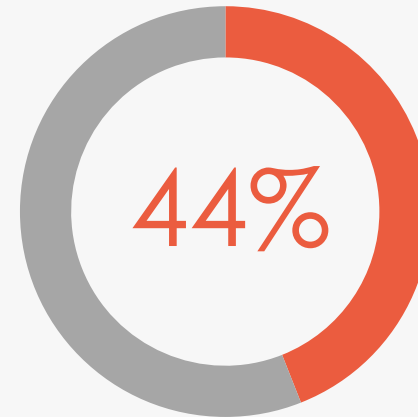
© Ayming 2018

Les financements publics directs et indirects pour soutenir la R&D restent **sous-utilisés**

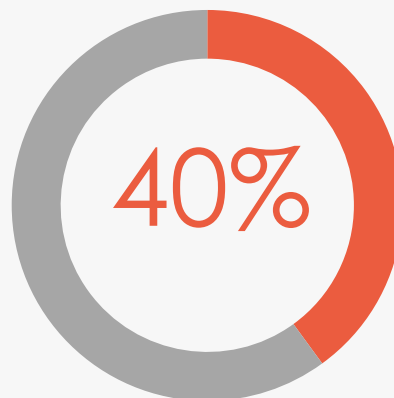
Application de la dispense partielle du versement du précompte professionnel chercheur



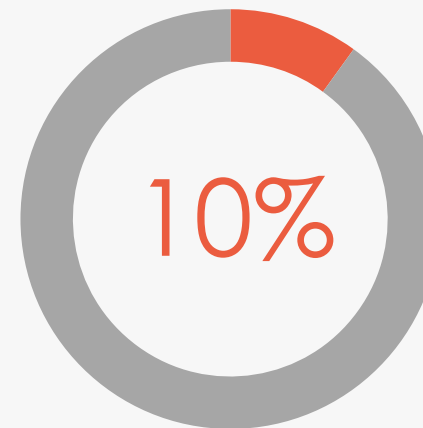
Application de la déduction pour investissement ou le crédit d'impôt



Application de la déduction pour revenus de brevets / innovation



Application de l'instrument PME



BAROMÈTRE DE LA R&D BELGE 2018

VISION D'AVENIR, RYTHME & DÉFIS

FINANCEMENT R&D

- **Dispense partielle de versement du précompte professionnel pour les chercheurs**
- Déduction pour investissement ou crédit d'impôt
- Déduction pour revenus de brevet / d'innovation
- Instrument PME

CHANGEMENTS ET TENDANCES R&D

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

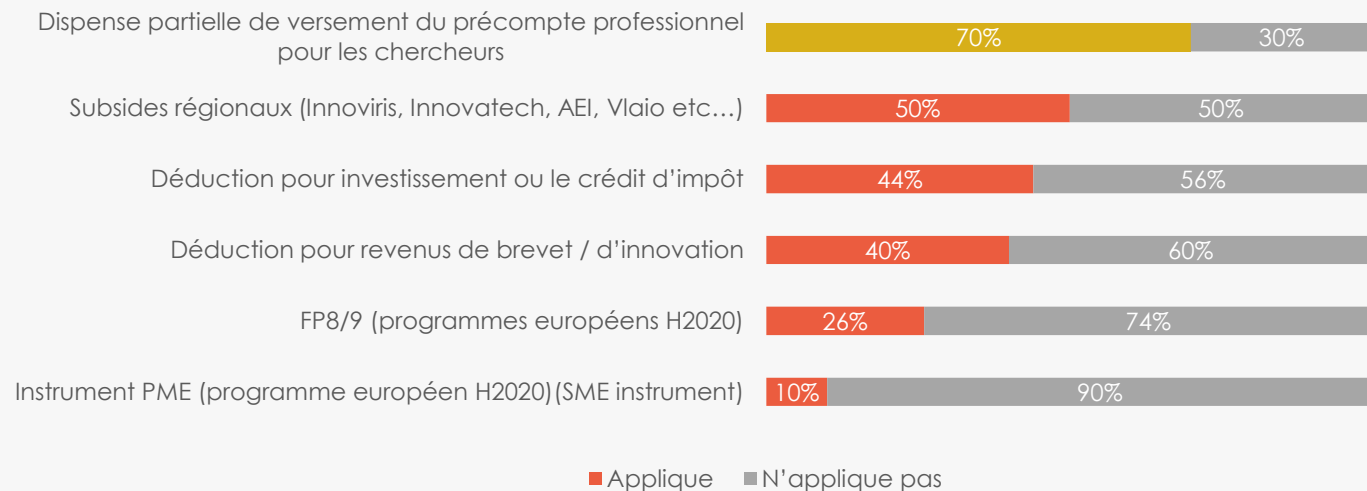
Ce document est la propriété exclusive d'Ayming Belgium



ayming

© Ayming 2018

L'application de la dispense partielle de versement du précompte professionnel pour les chercheurs



Focus expert

3 entreprises sur 10 n'appliquent pas la mesure la plus populaire: la dispense partielle de versement du précompte professionnel pour les chercheurs. Cela vient principalement du fait que leurs projets ne sont pas toujours considérés comme étant éligibles. La Belgique a en effet fait le choix de définir le concept de R&D de la même façon que dans le manuel de Frascati de l'OCDE, de sorte que la mesure ne peut être appliquée que si un projet R&D répond aux exigences requises par ledit manuel. Dans la pratique, les entrepreneurs n'ont pas toujours conscience de faire de la Recherche et du Développement, et confondent souvent R&D et innovation. L'OCDE distingue pourtant parfaitement les 2: la R&D est, par nature, de l'innovation ou ce qui va mener à une innovation ; Tandis qu'une innovation ne remplit pas toujours les critères permettant de la qualifier de R&D. Les décideurs politiques ont fait le choix de mettre l'accent sur la R&D au sens strict du terme, mais ils pourraient également opter pour une approche qui favoriserait davantage la création d'emplois et l'activité économique. Cela permettrait d'élargir le champ d'application des mesures, qui engloberait dès lors les innovations au sens plus large.

BAROMÈTRE DE LA R&D BELGE 2018

VISION D'AVENIR, RYTHME & DÉFIS

FINANCEMENT R&D

- **Dispense partielle de versement du précompte professionnel pour les chercheurs**
- Déduction pour investissement ou crédit d'impôt
- Déduction pour revenus de brevet / d'innovation
- Instrument PME

CHANGEMENTS ET TENDANCES R&D

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

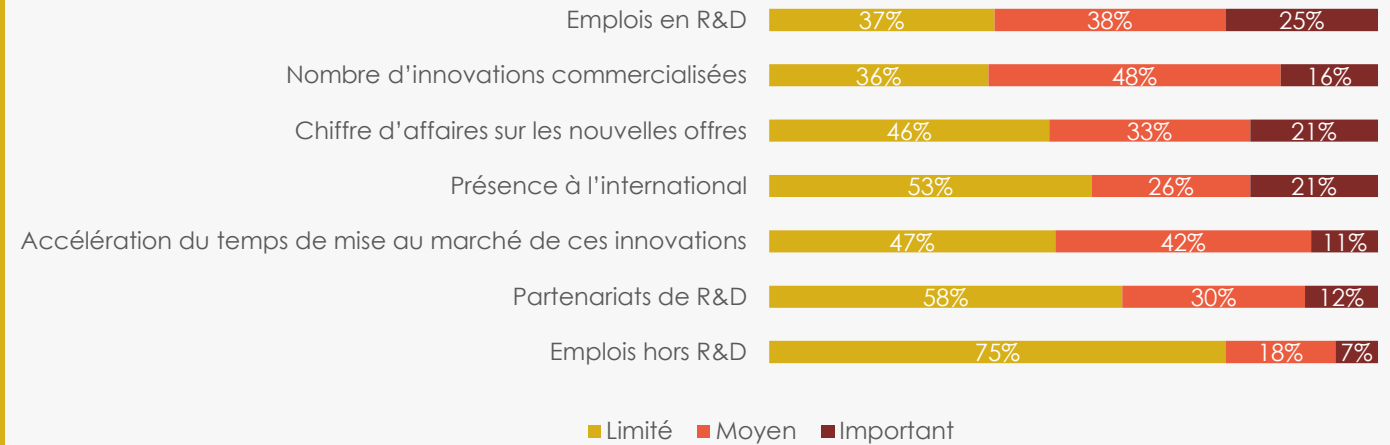
Ce document est la propriété exclusive d'Aymining Belgium



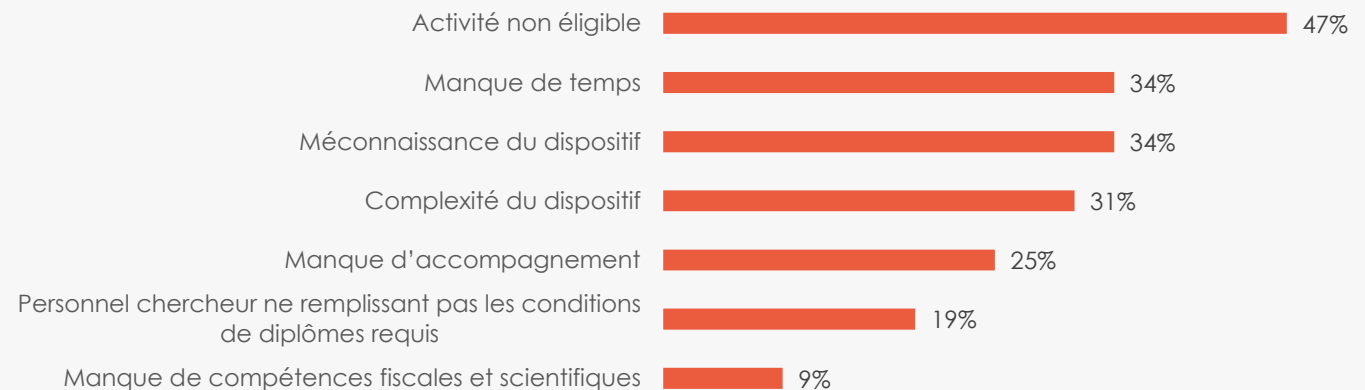
aymining

© Aymining 2018

L'impact de la dispense partielle de versement du précompte professionnel pour les chercheurs sur la croissance en terme de:



Les raisons de la non-application de la dispense partielle de versement du précompte professionnel pour les chercheurs :



BAROMÈTRE DE LA R&D BELGE 2018

VISION D'AVENIR, RYTHME & DÉFIS

FINANCEMENT R&D

- *Dispense partielle de versement du précompte professionnel pour les chercheurs*
- *Déduction pour investissement ou crédit d'impôt*
- *Déduction pour revenus de brevet / d'innovation*
 - *Instrument PME*

CHANGEMENTS ET TENDANCES R&D

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

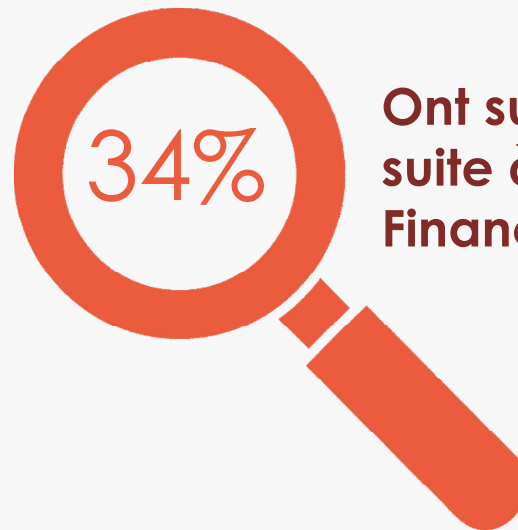
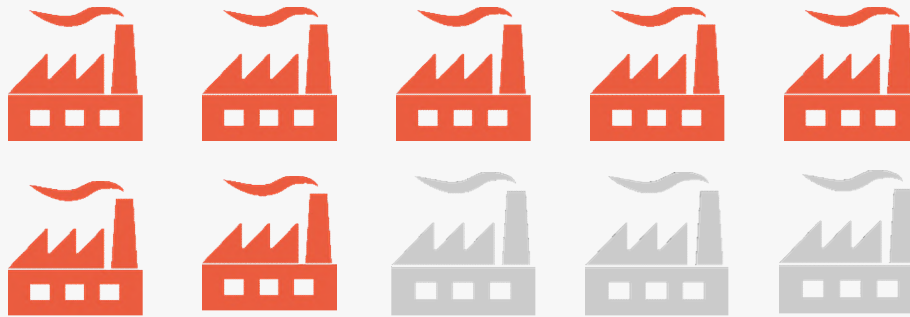
Ce document est la propriété exclusive d'Ayming Belgium



ayming

© Ayming 2018

7 entreprises belges sur 10 ont été contrôlées sur l'application du PrP Chercheur



Ont subi un redressement suite à un contrôle du SPF Finance

BAROMÈTRE DE LA R&D BELGE 2018

VISION D'AVENIR, RYTHME & DÉFIS

FINANCEMENT R&D

- *Dispense partielle de versement du précompte professionnel pour les chercheurs*
- *Déduction pour investissement ou crédit d'impôt*
- *Déduction pour revenus de brevet / d'innovation*
- *Instrument PME*

CHANGEMENTS ET TENDANCES R&D

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

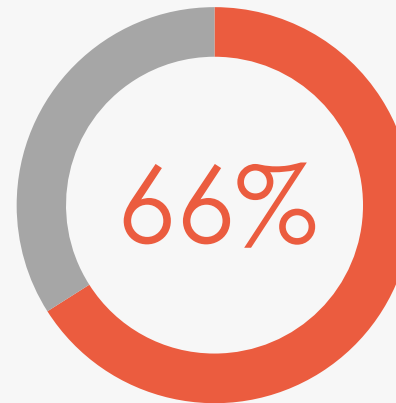
Ce document est la propriété exclusive d'Ayming Belgium



ayming

© Ayming 2018

6 entreprises sur 10 ont fait valider la conformité de leurs projets R&D par BELSPO



■ Vérification par Belspo ■ Pas de vérification par Belspo

Focus expert

L'étude montre que l'administration fiscale accorde une importance accrue à la conformité des démarches et des projets de R&D, alors même que les entreprises ne sont pas encore systématiquement capables de justifier ou documenter leurs dossiers. Notre expérience pratique nous permet, quant à elle, de relever des divergences d'interprétation au sein même de cette administration fiscale, entraînant une forme d'insécurité juridique. L'étude montre également que le redressement fiscal est bien souvent moins important lorsque l'entreprise peut présenter un dossier technique dans le cadre de l'application de cette mesure, dès lors qu'il est correctement documenté, détaillé et mis à jour sur base annuelle.

BAROMÈTRE DE LA R&D BELGE 2018

VISION D'AVENIR, RYTHME & DÉFIS

FINANCEMENT R&D

- Dispense partielle de versement du précompte professionnel pour les chercheurs
- **Déduction pour investissement ou crédit d'impôt**
- Déduction pour revenus de brevet / d'innovation
 - Instrument PME

CHANGEMENTS ET TENDANCES R&D

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

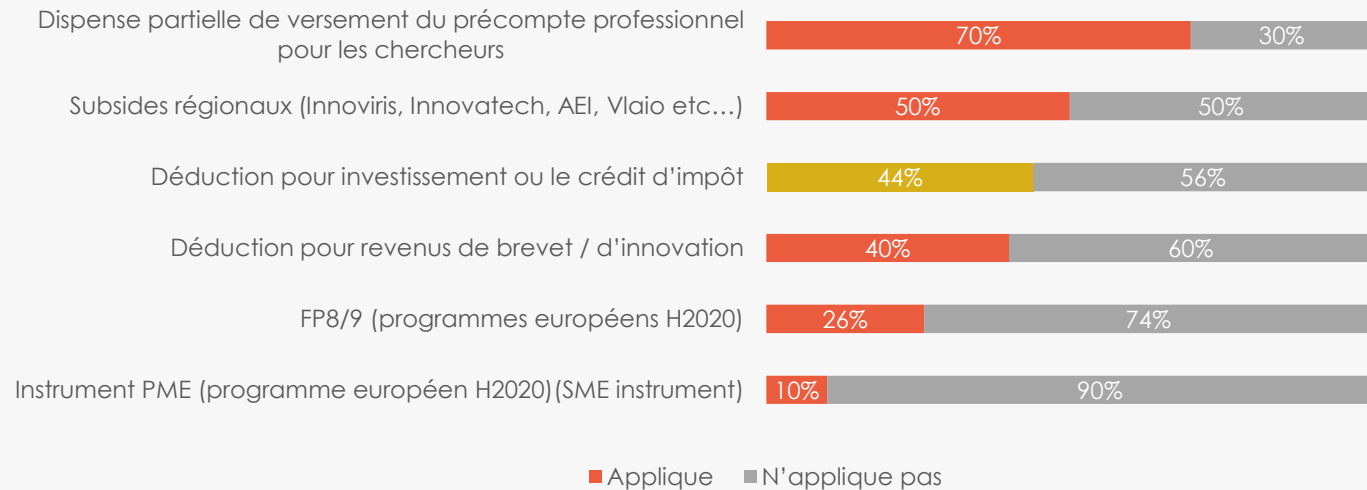
Ce document est la propriété exclusive d'Ayming Belgium



ayming

© Ayming 2018

L'application de la déduction pour investissement ou le crédit d'impôt



Focus expert

Cette mesure permet de déduire 13,5% des investissements capitalisés de la base imposable de l'entreprise. Le manque d'information suffisante quant à la mesure explique le plus souvent le faible pourcentage d'applicabilité de cette dernière, de sorte que le potentiel reste encore sous-utilisé. Cette déduction fiscale a pourtant pour principal intérêt de diminuer les coûts de financement liés aux investissements R&D dans l'entreprise.

BAROMÈTRE DE LA R&D BELGE 2018

VISION D'AVENIR, RYTHME & DÉFIS

FINANCEMENT R&D

- Dispense partielle de versement du précompte professionnel pour les chercheurs
- **Déduction pour investissement ou crédit d'impôt**
- Déduction pour revenus de brevet / d'innovation

- Instrument PME

CHANGEMENTS ET TENDANCES R&D

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

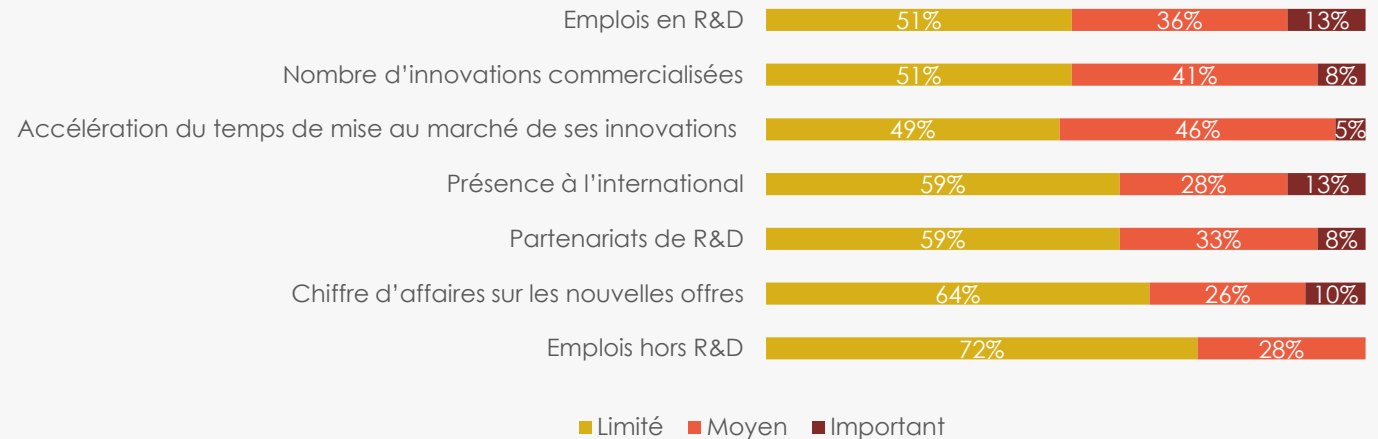
Ce document est la propriété exclusive d'Ayiming Belgium



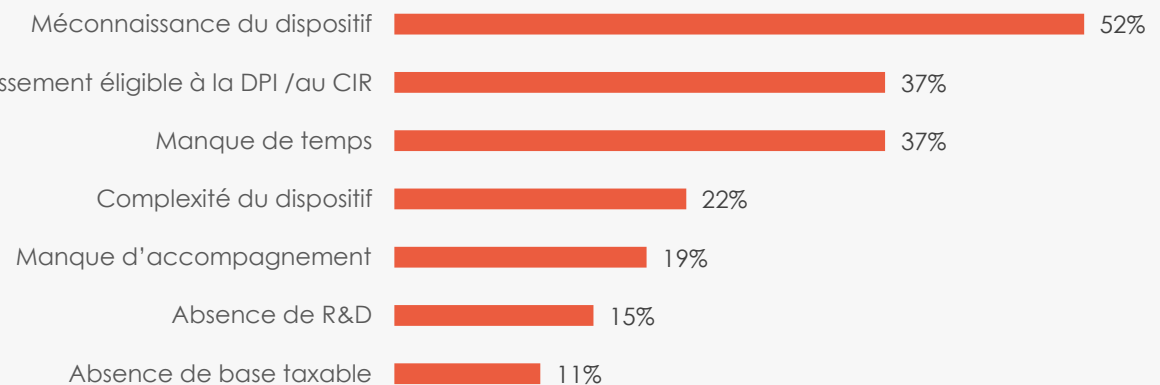
ayiming

© Ayiming 2018

L'impact de la déduction pour investissement ou le crédit d'impôt sur la croissance en termes de :



Les raisons de la non-application de la déduction pour investissement ou le crédit d'impôt :



BAROMÈTRE DE LA R&D BELGE 2018

VISION D'AVENIR, RYTHME & DÉFIS

FINANCEMENT R&D

- Dispense partielle de versement du précompte professionnel pour les chercheurs
- Déduction pour investissement ou crédit d'impôt
- **Déduction pour revenus de brevet / d'innovation**
 - Instrument PME

CHANGEMENTS ET TENDANCES R&D

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

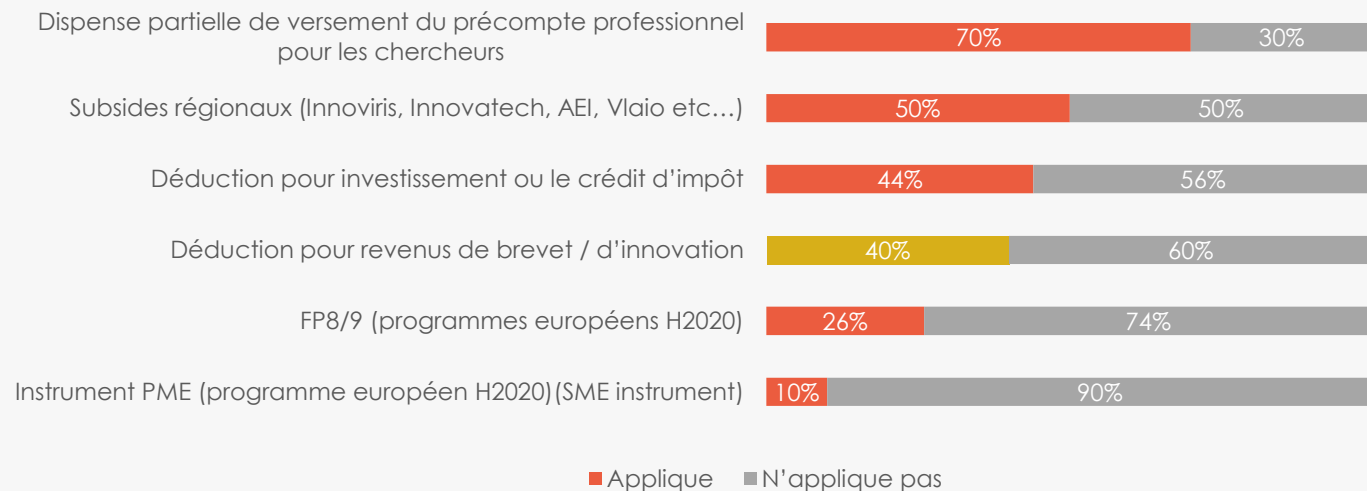
Ce document est la propriété exclusive d'Ayming Belgium



ayming

© Ayming 2018

L'application de la déduction pour revenus de brevet / d'innovation



Focus expert

La mesure, qui permet aux entreprises de déduire les revenus de brevet de leur base imposable, a été transformée à partir de 2016 en une déduction pour revenus d'innovation. Quelle que soit la déduction appliquée (ancienne ou nouvelle) elle conserve ce caractère souvent jugé trop complexe et trop coûteux à la mise en place. Elle est ainsi encore trop peu utilisée. En outre, il n'est pas toujours évident pour les entreprises de maîtriser l'ensemble des nuances techniques liées à son applicabilité. Sécuriser le risque fiscal peut, en la matière, être une tâche compliquée et particulièrement chronophage. Le domaine est le plus souvent réservé à des spécialistes, notamment lorsqu'il s'agit de déterminer la base de revenus éligibles provenant de services ou de produits développés à l'interne. Une PME ne dispose pas toujours des ressources nécessaires, tandis que les grandes entreprises sont davantage habituées à ce niveau de complexité, et accèdent dès lors plus aisément aux informations nécessaires pour bénéficier de cette mesure.

BAROMÈTRE DE LA R&D BELGE 2018

VISION D'AVENIR, RYTHME & DÉFIS

FINANCEMENT R&D

- Dispense partielle de versement du précompte professionnel pour les chercheurs
- Déduction pour investissement ou crédit d'impôt
- **Déduction pour revenus de brevet / d'innovation**
- Instrument PME

CHANGEMENTS ET TENDANCES R&D

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

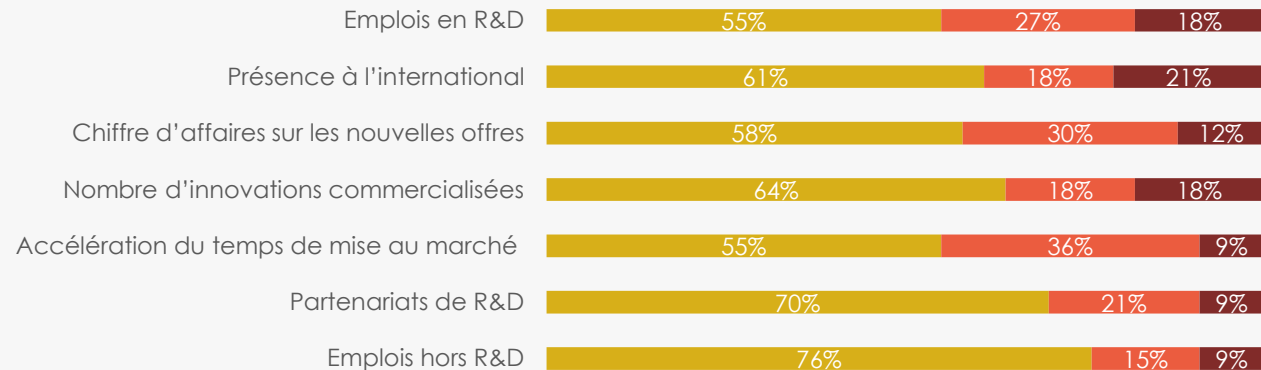
Ce document est la propriété exclusive d'Ayiming Belgium



ayiming

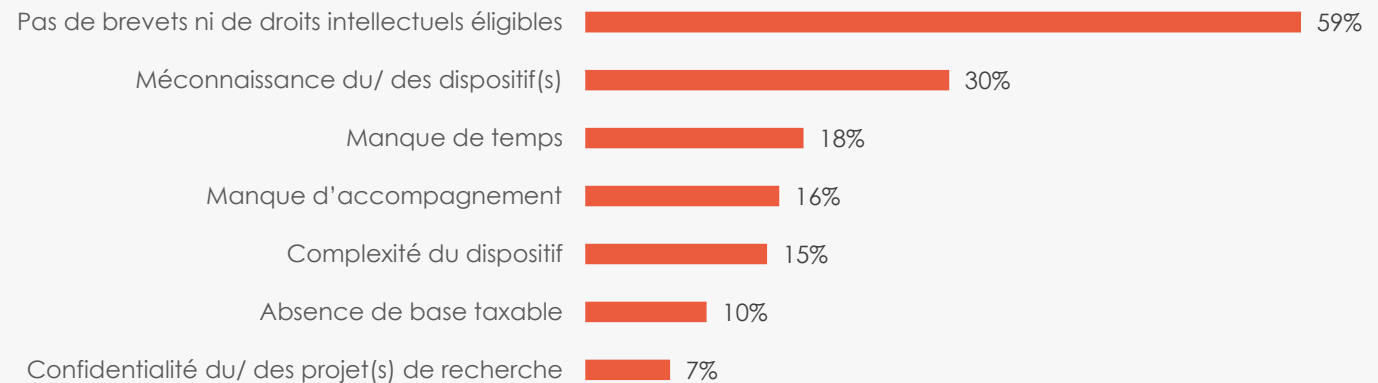
© Ayiming 2018

L'impact de la déduction pour revenus de brevet / d'innovation sur la croissance en termes de :



■ Limité ■ Moyen ■ Important

Les raisons de la non-application de la déduction pour revenus de brevet / d'innovation :



BAROMÈTRE DE LA R&D BELGE 2018

VISION D'AVENIR, RYTHME & DÉFIS

FINANCEMENT R&D

- Dispense partielle de versement du précompte professionnel pour les chercheurs
- Déduction pour investissement ou crédit d'impôt
- Déduction pour revenus de brevet / d'innovation

- **Instrument PME**

CHANGEMENTS ET TENDANCES R&D

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

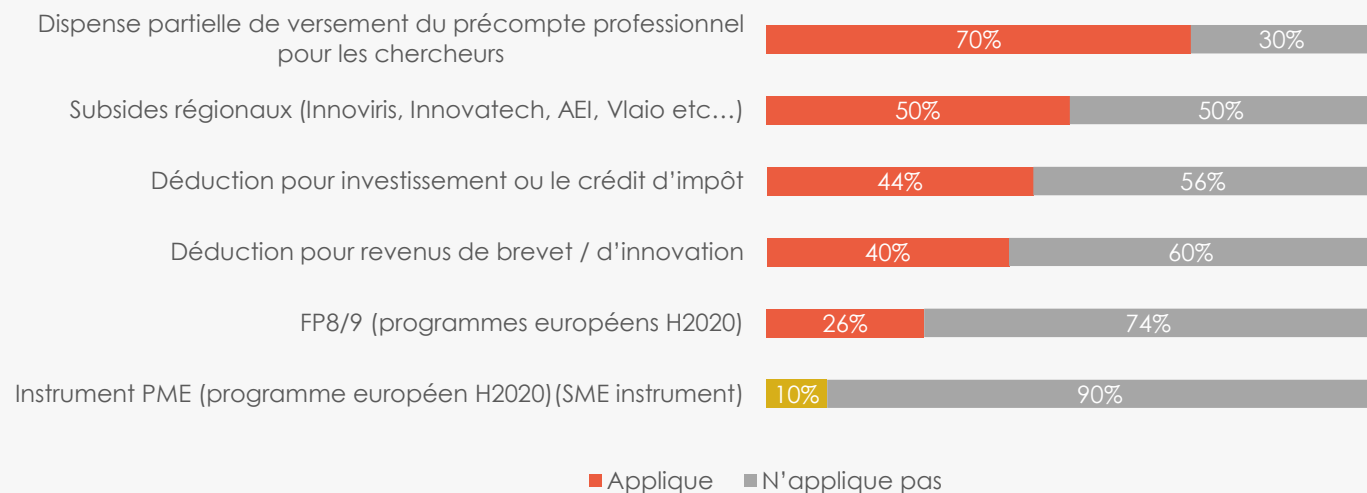
Ce document est la propriété exclusive d'Ayming Belgium



ayming

© Ayming 2018

L'application de l'Instrument PME :



Focus expert

L'Instrument PME est une forme de financement direct, intégré au programme européen Horizon 2020, conçu pour aider les entreprises à internationaliser leurs activités. La faible utilisation de cette mesure est principalement liée à un manque d'information. Il existe également une confusion quant à définition d'une PME au sens du droit européen. Il arrive ainsi que des entreprises potentiellement éligibles ne déposent pas de dossier, pensant ne pas correspondre aux critères d'admission.

BAROMÈTRE DE LA R&D BELGE 2018

VISION D'AVENIR, RYTHME & DÉFIS

FINANCEMENT R&D

- *Dispense partielle de versement du précompte professionnel pour les chercheurs*
- *Déduction pour investissement ou crédit d'impôt*
- *Déduction pour revenus de brevet / d'innovation*

- **Instrument PME**

CHANGEMENTS ET TENDANCES R&D

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

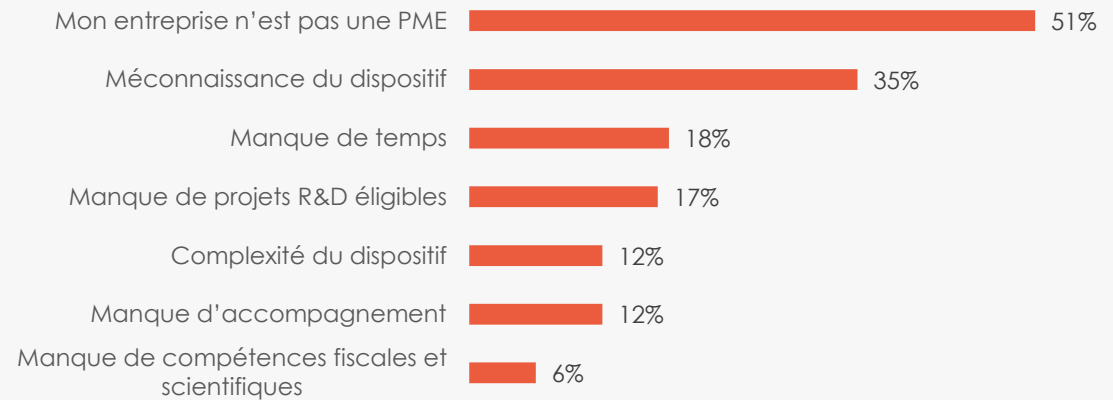
Ce document est la propriété exclusive d'Ayming Belgium



ayming

© Ayming 2018

Les raisons de la non-application de l'Instrument PME :



BAROMÈTRE DE LA R&D BELGE 2018

VISION D'AVENIR, RYTHME & DÉFIS

FINANCEMENT R&D

- Dispense partielle de versement du précompte professionnel pour les chercheurs
- Déduction pour investissement ou crédit d'impôt
- Déduction pour revenus de brevet / d'innovation
- Instrument PME

CHANGEMENTS ET TENDANCES R&D

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

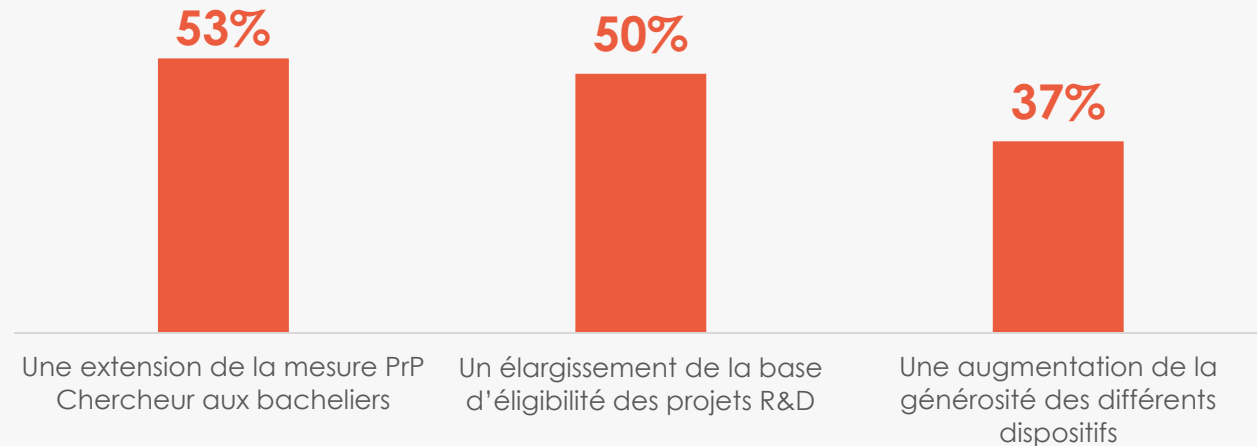
Ce document est la propriété exclusive d'Aymining Belgium



aymining

© Aymining 2018

Evolutions souhaitées au titre du financement indirect de la R&D



Focus expert

Depuis janvier 2018, certains diplômes de bachelier sont également éligibles à la dispense partielle de versement du précompte professionnel pour les chercheurs. Cet assouplissement du critère du diplôme répond à un souhait, qui avait été mis en avant par les entreprises belges au titre du présent Baromètre R&D. Il est toutefois trop tôt pour dire si cette augmentation de la générosité de la mesure pourra atteindre ses objectifs. Elle reste en effet complexe et se voit appliquer un pourcentage de dispense à la fois capé et bien moins avantageux. Il semble que cet élargissement profite surtout aux grandes entreprises. Ces dernières ont dans leurs effectifs une masse critique de masters éligibles, leur permettant d'obtenir à fond l'avantage fiscal associés à ces travaux de recherche précieux des bacheliers.

BAROMÈTRE DE LA R&D BELGE 2018

VISION D'AVENIR, RYTHME & DÉFIS

FINANCEMENT R&D

- Dispense partielle de versement du précompte professionnel pour les chercheurs
- Déduction pour investissement ou crédit d'impôt
- Déduction pour revenus de brevet / d'innovation
- Instrument PME

CHANGEMENTS ET TENDANCES R&D

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

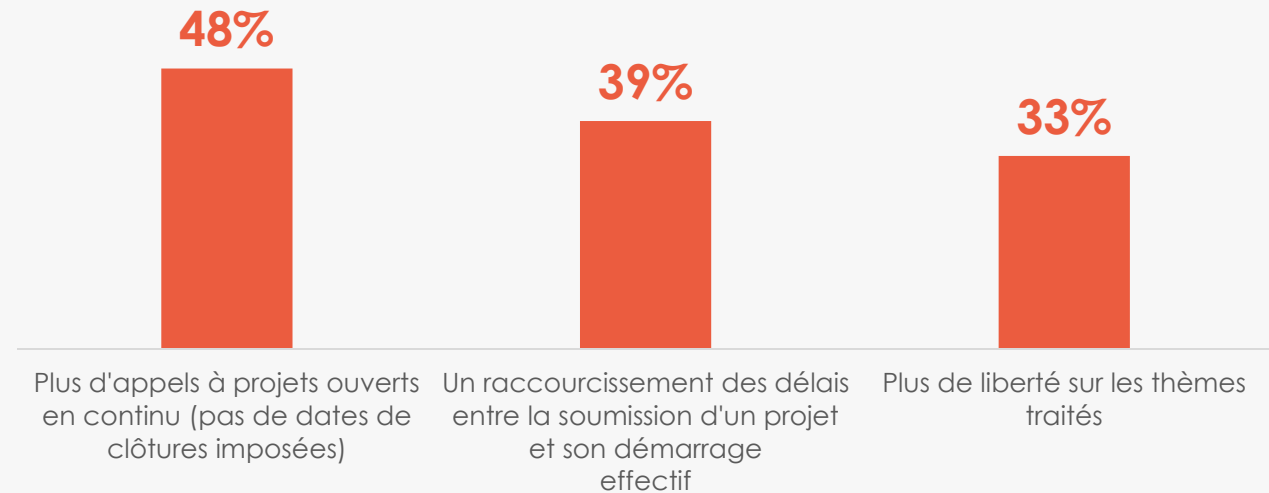
Ce document est la propriété exclusive d'Ayming Belgium



ayming

© Ayming 2018

Evolutions souhaitées au titre du financement **direct** de la R&D



Focus expert

La principale évolution souhaitée par les entreprises belges en matière de financement direct va dans le sens d'une plus grande flexibilité quant aux périodes ouvertes à la soumission des projets de R&D, d'un processus décisionnel raccourci, et d'un élargissement des thématiques financées. Saluons dès à présent la volonté déjà affichée des autorités européennes dans le cadre de l'EIC-pilot. Elles souhaitent aller dans le sens d'une simplification de la procédure de dépôt et d'un élargissement des programmes de type bottom-up. Concrètement, cela signifie que les entreprises seront plus souvent à même de soumettre des projets sans qu'ils ne fassent nécessairement l'objet d'une procédure de dépôt complexe ou qu'ils ne s'inscrivent dans une des thématiques préalablement définies. Plus d'entreprises devraient donc avoir plus de latitude pour soumettre des projets cadrant complètement avec leur activité de R&D.

BAROMÈTRE DE LA R&D BELGE 2018

VISION D'AVENIR, RYTHME & DÉFIS

FINANCEMENT R&D

- Dispense partielle de versement du précompte professionnel pour les chercheurs
- Déduction pour investissement ou crédit d'impôt
- Déduction pour revenus de brevet / d'innovation
- Instrument PME

CHANGEMENTS ET TENDANCES R&D

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Ce document est la propriété exclusive d'Ayming Belgium



ayming

© Ayming 2018

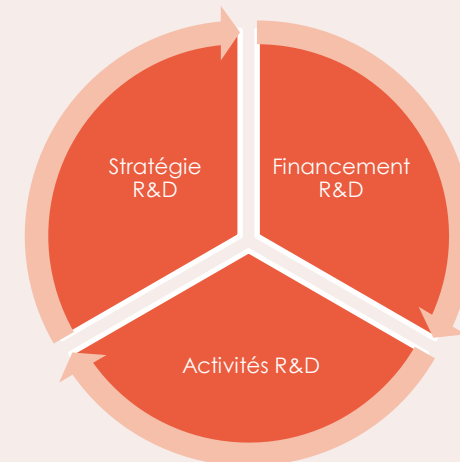
Conclusions et recommandations :



Les résultats du premier Baromètre de la R&D indiquent que le financement de la R&D vient supporter l'optimisme des entreprises interrogées quant au futur de leur innovation. Il n'est, pour autant, pas le moteur de cet optimisme. L'étude démontre également que le financement de la R&D devrait être considéré comme un sujet d'importance stratégique pour les entreprises innovantes, et non plus comme une tâche opérationnelle gérée a posteriori du processus d'innovation. Les entreprises ont en effet tout intérêt à intégrer le financement de la R&D au sein même de leur stratégie R&D globale.

Laurie Pilo, CEO Ayming Belgium

Le futur de la R&D en Belgique
Le nouveau modèle de financement R&D



contactbelgium@ayming.com



ayming

business
performance
consulting



Av. E. Van Nieuwenhuysse 6
1160 Bruxelles
+32 2 737 62 60
www.ayming.be